



Fiche 2 Les temps de l'indicatif et du subjonctif

Le principe de la conjugaison de l'**indicatif** est simple : 4 temps simples auxquels correspondent 4 temps composés. Pour les temps composés, c'est l'auxiliaire qui porte la marque du temps et de la personne.

Temps simples		Temps composés Auxiliaire + participe passé	
Présent	-s -s -t -ons -ez -nt (sauf 1 ^{er} gpe -e -e -e)	Passé composé	Auxiliaire au présent
Passé simple	-s -s -s - [^] mes - [^] tes -rent (sauf 1 ^{er} gpe -ai ...)	Passé antérieur	Auxiliaire au passé simple
Imparfait	-ais -ais -ait -ions -iez -aient	Plus-que-parfait	Auxiliaire à l'imparfait
Futur (simple)	-rai -ras -ra -rons -rez -ront	Futur antérieur	Auxiliaire au futur



Le **subjonctif** a quatre temps mais seuls le présent et le passé sont couramment employés. Cependant, dans la littérature, les autres formes peuvent être rencontrées. Il faut savoir les reconnaître. Sa conjugaison fonctionne sur le même principe que l'indicatif avec temps simples et temps composés.

Temps simples		Temps composés Auxiliaire + participe passé	
Présent	-e -es -e -ions -iez -ent	Passé	Auxiliaire au présent du subjonctif Ex : que j' aie vécu
Imparfait	-sse -sses - [^] t -ssions -ssiez -ssent	Plus-que-parfait	Auxiliaire à l'imparfait du subjonctif Ex : que j' eusse vécu

!/ \ Avoir : j'aie, tu aies, il ait, nous ayons, vous ayez, ils aient.

Etre : je sois, tu sois, il soit, nous soyons, vous soyez, ils soient.



Manuel p. 356



Retrouve les
fiches en couleur
ici

